

L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE,

JOURNAL DES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS ET DE FABRIQUE LYONNAISE.

Organisation du travail.

Ce Journal paraît toutes les semaines.
Prix de l'abonnement, payable d'avance : — POUR UN AN, 10 F. —
SIX MOIS, 5 F. — TROIS MOIS, 2 F. 50 C.
Hors du département, 12 fr. par an.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et pour les échanges, au rédacteur en chef, M. Eug. FAVIER, rue des Capucins, 20, à LYON.
BUREAUX : A LA CROIX-ROUSSE, rue Duvillard, 3, au 1^{er} chez M. Jean-B. FAVIER, gérant. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

On rendra compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires seront remis au bureau.
ANNONCES : 15 centimes la ligne. — Tous les documents ayant un but d'utilité générale seront insérés gratis.

LA CROIX-ROUSSE, 27 Décembre 1845.

REVUE RETROSPECTIVE.

Le temps va bientôt sonner la dernière heure de 1845; avec la nouvelle année, de nouvelles espérances vont surgir; placés sur le point de transition de ces deux termes, fractions minimes de l'infini, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil derrière nous, et de regarder encore une fois le chemin que nous avons parcouru. Hommes d'avenir, il nous appartient d'appeler le passé à notre barre, et de lui demander compte de la mission sainte qu'il était chargé d'accomplir.

Il y a dix-huit cents ans que des institutions perverses et subversives régissaient le monde. La société, constituée par la conquête et la force matérielle, n'opposait plus de limites aux passions des puissants. En ce temps il n'y avait pas de peuple, il n'y avait que des maîtres et des esclaves, ceux-ci travaillant sans cesse pour ceux-là, ceux-là jouissant de tous les avantages au détriment de ceux-ci.

Alors dans l'étable d'une hôtellerie inconnue, à Bethléem, un homme-Dieu naquit pour apporter au monde les lois de la charité, de la fraternité universelle, pour proclamer devant la société la rédemption pacifique des pauvres et des esclaves. Cet homme-Dieu fut crucifié par les Pharisiens de son époque.

A sa voix douze hommes, douze pêcheurs, sans instruction, sans science; mais animés d'une foi sincère, partirent chacun un bâton à la main pour aller révéler au monde les vérités nouvelles; c'était douze hommes du peuple qui allaient délivrer leurs frères; et ce généreux dévouement fut récompensé par le martyre.

Puis des révolutions s'accomplirent; la société antique s'écroula, l'esclavage fut remplacé par la féodalité; d'autres maîtres prirent la place des anciens, et l'égoïsme en fit de nouveaux tyrans.

Cependant un cri d'affranchissement se fit entendre; du milieu de la lutte une institution nouvelle s'élança, jeune et féconde, c'était la commune; et là nous retrouvons encore des hommes du peuple, qui venaient, au prix de leur sang, de donner la première garantie du pacte social entre les humbles et les forts.

Ainsi toujours à toutes les époques depuis cette grande révolution du Christianisme, où le Sauveur naquit dans une étable, sublime symbole qui nous apprend que tout progrès doit partir d'en bas. — Le peuple fut toujours là, toujours malheureux, toujours souffrant, mais sacrifiant avec bonheur sa vie, pour le bien de l'humanité entière.

Et pourtant, malgré ces efforts, depuis dix-huit cents ans, la grande famille des travailleurs a laborieusement accompli sa tâche, sans que des changements heureux et réels aient été apportés dans sa manière de vivre, sans qu'elle ait été

appelée, elle aussi, à jouir d'un bien-être matériel et intellectuel plus positif et plus véritable.

Des améliorations ont été tentées à différentes époques; mais devant ces souffrances, devant ces plaintes nombreuses, ceux qui par leur position devaient prendre l'initiative de ces réformes nécessaires à la classe la plus nombreuse et la moins favorisée, ceux-là ont-ils véritablement rempli tous leurs devoirs, et n'y a-t-il donc rien de mieux à faire?

Une année vient de s'écouler pendant laquelle de grands faits politiques ont occupé tous les esprits. Réforme électorale, enquête sur le sort des travailleurs, lois sur l'industrie, chemins de fers, etc.; questions immenses, projets importants ont été discutés tour à tour; mais la situation de l'ouvrier a-t-elle changée? le problème social a-t-il fait un pas? Non! demain les mêmes circonstances amèneront les mêmes misères.

Ce n'est donc point là seulement que les hommes sérieux doivent porter leurs regards; d'autres idées doivent être appelées sur le terrain de la discussion publique. Au milieu de l'anarchie du commerce, au milieu du désordre de l'industrie, de ce chaos des intérêts différents sans cesse en lutte et en désaccord; des principes d'ordre, de justice et d'organisation doivent devenir tout d'abord le signe du ralliement de tous les cœurs généreux.

Travailleurs, vous avez assez souffert; comme cette année qui passe pour faire place à une nouvelle année, de même le temps de vos douleurs aura un terme, et bientôt nous saluerons l'aurore de l'ère de votre bonheur: comme nous allons fêter le premier jour de l'année qui va commencer!

Oh! si nous n'avions pas au cœur cette conviction sincère et profonde, aurions-nous si souvent parlé de vos maux, aurions-nous retourné le poignard dans la blessure, si nous n'avions en la certitude de l'arracher, si nous ne venions appliquer, sur vos plaies saignantes, le dictame de l'espérance?

Tout progrès vient d'en bas! Rappelez-vous cette parole sacrée, comprenez vos devoirs; toute rénovation sociale, toute idée d'amélioration s'élabore aujourd'hui sérieusement, pacifiquement, par la réflexion; les convictions véritables forment l'opinion publique, l'opinion publique c'est la force intelligente, c'est la véritable puissance; car la pensée dirige le mouvement.

Étudions les réformes, ne négligeons aucune amélioration utile, cherchons à former notre opinion au progrès des doctrines de justice et d'organisation, et bientôt les plus incroyables, éclairés par notre exemple, marcheront avec nous et de grandes choses seront réalisées.

Et nous, humbles travailleurs dans cette œuvre immense de la rénovation sociale; nous, qui avons été instruits comme vous à la rude école de l'adversité, nous serons fiers d'avoir contribué pour notre part à l'accomplissement d'un avenir que nous appelons de tous nos vœux.

Frères! recevez donc nos souhaits. Que l'année qui commence voie enfin se réaliser pour vous quelques-unes des nombreuses améliorations que nous demandons tous, et qui sont les degrés par lesquels nous devons monter au temple du bonheur universel!

DE LA SITUATION DES OUVRIERS TISSEURS.

Ils sont dans une grande erreur ceux qui prétendent être appréciateurs exacts de la position des diverses classes de la société, alors qu'ils ne portent leur examen qu'à la superficie des faits auxquels donnent lieu la lutte des différents intérêts de chacune des diverses classes; ils mesurent la prospérité et le bien-être par l'activité du travail, la multiplicité des transactions, le chiffre de la valeur des produits manufacturés; enfin prenant l'ensemble du mouvement commercial et industriel comme un fait unique, une règle générale, ils concluent que la situation est de plus en plus satisfaisante, que l'aisance s'est assise dans toutes les demeures, que dès lors toutes plaintes sur l'état précaire des ouvriers, toutes réclamations tendant à obtenir que cet état soit modifié, sont l'effet d'esprits inquiets et remuants, pour lesquels, par le fait de leur tempérament, il ne pourra jamais avoir de prospérité et de bien-être.

Mais que l'on prenne la peine de descendre du point élevé où l'on juge du détail par l'ensemble, et que l'on examine ensuite avec soin, un à un, les intérêts que l'on croit dans des conditions si prospères, à moins que ce soit un parti pris de trouver que tout est pour le mieux, l'on sera forcé de reconnaître que les développements de cet immense corps commercial et industriel s'effectuent au détriment de ses parties constitutives; que ces chiffres, que l'on nous montre comme très concluants et qui se grossissent chaque année, que ne soit l'effet de la participation d'un plus grand nombre d'individus à la production manufacturière, et que le bénéfice qui leur est offert est loin de maintenir sa proportion pour que la part de chacun aie la même valeur.

Nous n'avons pas besoin de pousser bien avant nos investigations pour trouver une position qui justifie notre opinion, nous n'avons qu'à regarder autour de nous. La fabrique lyonnaise dont les produits entrent presque pour un tiers dans le commerce d'exportation, est assez importante pour que nous y puissions trouver les preuves que les chiffres pompeux sur la prospérité publique ne signifient rien pour la prospérité privée. Les chiffres, dit-on, sont éloquentes, irrecusables, soit: nos arguments pour prouver la situation précaire du tisseur d'étoffes seront aussi des chiffres, et des chiffres que nous défions quiconque de pouvoir contester. La situation des ouvriers lyonnais une fois bien connue et bien appréciée, peut-être alors prendra-t-on souci de quelques améliorations, peut-être alors, revenu d'une erreur déplorable, cherchera-t-on à entrer dans la voie des réformes salutaires et pacifiques. S'il ne s'agissait pour nous que de faire un tableau représentant inutilement de profondes misères, nous renoncions à notre tâche; à quoi bon faire connaître

FEUILLETON DE L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE.

REVUE ARTISTIQUE.

Le 30 novembre une nouvelle réunion d'artistes, le Cercle du Nord, a donné son premier concert en présence d'une assemblée nombreuse et brillante. C'était une magnifique inauguration. Madame Gœury, artiste qu'on n'avait point encore entendue à Lyon, a déployé d'admirables moyens dans la cavatine de *la Juive: Il va venir*, et dans le duo de *la Favorite: Que moi je t'oublie*. M. Aujac, qui chantait la partie de ténor, a surpris par l'exhibition d'une voix large et timbrée que ses rôles d'opéra-comique n'avaient jamais fait soupçonner. C'est une puissance inouïe chez un ténor léger. — Une délicieuse fantaisie pour violoncelle, sur des motifs bressans, composée et exécutée par M. Gœury, et M. Luidjini, notre excellent accompagnateur, a recueilli une ample moisson d'applaudissements. M. D^m a dit *le Fils du Proscrit* avec la voix et la méthode qu'on lui connaît; M. Champier a interprété dignement le septième air de Beer, pour la clarinette. Enfin, l'orchestre, — un orchestre complet, — habilement conduit par M. Blanc, a exécuté d'une manière remarquable, — comme un orchestre blanchi sur les pupitres, — trois ouvertures, *le Dieu et la Bayadère*, *Missolonghi* et *Acteon*. Personne, dans l'auditoire, ne comptait sur une semblable matinée, aussi le public s'est-il retiré émerveillé.

Après cette révélation inattendue, nous nous sommes involontairement demandé la raison de l'opinion généralement répandue, généralement acceptée, que notre ville ne peut être qu'industrielle, dans l'acception ironique du mot, — et ce rapprochement a dû se présenter à plus d'un esprit. Pour nous, l'arrêt des critiques nous semble inexplicable; il est peu de villes en France où le mouvement musical, commencé il y a quelques années, ait été aussi vivement secondé. A peine le signal était-il donné qu'une administration, heureusement inspirée, ouvrait de toute part des écoles où les enfants apprennent en même temps à épeler la musique et l'alphabet; puis de nombreuses sociétés d'artistes, un cercle, deux cercles se sont organisés rapidement, — tant et si bien qu'aujourd'hui, — ne criez pas à l'in vraisemblance, — un

musicien n'est pas plus rare qu'un poète... L'arrêt est confirmé cependant. Le plus naïf indigène de Quimper-Corentin, méprise souverainement Lyon, qu'il regarde comme une succursale de la Béotie, — et notre pauvre ville produirait bon an mal an vingt Raphaël, trente Rossini, cinq cents lauréats de l'Académie française, que ces merveilles ne changeraient rien; qu'y faire? Il est ainsi de par le monde quelques milliers d'idées aléiotypées qui ont cours, sans que l'évidence puisse les détruire. Qui ne connaît pas cet axiome: aussi menteur qu'impoli, qui condamne les extrémités de nos dames? — et je sais pourtant ici, en maints endroits, des mains blanches et fines, — des mains de fées, — et de jolis pieds, petits à faire mourir de jalousie l'andalouse la moins susceptible, chaussés à faire damner une parisienne, — si ce n'était déjà fait.

Mais nous voici bien loin de notre sujet, — les belles calomnies nous faisaient oublier la reprise du *Maçon*, dont nous devons rendre compte. Donc, samedi dernier nous avons revu, après dix ans, ce charmant opéra, avec lequel notre excellent compositeur Aubert débuta dans la lice où il devait cueillir de si belles couronnes. C'était une véritable fête pour tous, fête commémorative s'il en fut jamais; les vieillards y retrouvaient les souvenirs de leur jeunesse, les jeunes gens, les premiers chants de leur enfance; et vous ne sauriez imaginer combien était doux au cœur ce gai refrain, *du courage à l'ouvrage*, délicieuse phase que ceux-ci avaient fredonnée et ceux-là bégayée. Aussi le succès a été immense, et c'était d'ailleurs bonne justice. Mme Laumont, — Henriette, — était charmante de grâce naïve; Mme Desvignes, une comère parfaite. M. Boulo, chargé du premier rôle, celui de Roger, rappelait le beau temps de Chollet, et M. Aujac, — le jeune colonel, — a chanté admirablement; la romance du deuxième acte, surtout, a été dite avec la voix la plus fraîche et le sentiment le plus exquis. Gustave a été, comme toujours, pétillant de verve comique.

Jusqu'ici nous avons procédé par ordre de date, car la véritable solennité de notre scène est sans contredit la première représentation de *Charles VI*. Il y a eu succès, grand succès, peut-être parce qu'on attendait moins d'un opéra amèrement critiqué; mais surtout grâce à M. Flachet et aux couplets patriotiques. Voici l'esquisse rapide de la pièce: M. Casimir Delavigne, qui chercha toute sa vie, quelquefois avec bonheur, la poésie dite de circonstance, a mis en petits vers cette époque

désastreuse de notre histoire, où la France vendue par sa reine Isabeau de Bavière, oubliée par son vieux roi, pauvre fou couronné, semblait être à la veille de passer au pouvoir des anglais. — Sans la question d'Orient nous n'aurions jamais eu *Charles VI*. — Au lever du rideau Isabeau de Bavière, désireuse de placer auprès de son époux un espion sûr et dévoué, vient le chercher chez le paysan Raymond, vieux patriote, ennemi juré des anglais et de plus père d'une charmante fille, qui a nom Odette. Raymond permet à sa fille de suivre la reine dont il ignore le dessein, — puis il entonne, avec le chœur des paysans et le Dauphin Charles (chassé par l'anglais Bedford, favori de la reine, et caché dans sa maison) le célèbre refrain, *Mort aux anglais*. Odette, trompée par un costume, humble au-delà de toute expression, — si l'on en croit M. Delavigne, — aime en secret le beau proscrit, qui le lui rend bien; mais la reine découvre cet amour et exploite habilement le patriotisme héréditaire d'Odette, en lui persuadant que son amant n'est qu'un traître, un ennemi de Charles VI, qu'il faut livrer aux anglais. La jeune fille hésite, puis l'amour de la patrie l'emporte sur l'amour de Charles; elle va le trahir quand il s'avoue fils du roi, sujet fidèle et fidèle amoureux. Odette se rend à tant de fidélité, les deux amants chantent un adorable duo, et lorsque les soldats anglais entrent par la porte le Dauphin se sauve par la fenêtre. Les soldats, n'ayant rien de mieux à faire, chantent un chœur, et la toile tombe sur leur désappointement.

Le deuxième acte est rempli par les danses et les fêtes. La reine prépare joyeusement la perte de son royaume... Puis les danses finissent, les chants s'éteignent, la cour vole à d'autres plaisirs, et le roi, — l'ombre du roi, — passe sur la scène déserte, foulant les fleurs déjà fanées, cherchant à saisir un fugitif parfum des fêtes qu'on ne donne plus pour lui; cela fait mal à voir. Survient Odette, qui veut faire comprendre au roi qu'on le trahit; elle le fait jouer aux cartes, son jeu bien-aimé, jeu dont les principaux sujets lui rappellent ses amis et ses ennemis. Charles VI se passionne, il suit sa partie avec anxiété... les anglais vont gagner; mais Charlemagne paraît et les anglais sont battus. Charlemagne! bataille! bataille!! le pauvre fou a tout compris.... une lueur de raison l'éclaire. Tout-à-coup entrent la reine et Bedford; ils éloignent Odette, enlèvent les cartes et essaient de faire signer au roi son abdication. Il refuse, mais il demande Odette, ses cartes et sa liberté, — et il signe pour

à un malade toute la gravité de ses souffrances si l'on ne lui en fait pas prévoir sa guérison; des cris de détresse poussés en face de celui que le besoin poursuit rend le besoin plus pressant encore. Or donc, si nous entreprenons de tracer la situation des tisseurs d'étoffes de soie, c'est pour qu'ils soient autorisés à réclamer des améliorations sans qu'on vienne leur jeter à la face ces paroles qui pour leur compte sont si mensongères, la prospérité publique est toujours croissante.

Examinons les trois principales périodes par lesquelles l'industrie lyonnaise a passé depuis sa reprise d'activité en 1800, et nous verrons si la progression des bénéfices de l'ouvrier ou du chef d'atelier a suivi celle de la production. A mesure que le nombre des métiers augmentait et qu'il arrivait de toutes parts des jeunes gens de la campagne pour se livrer au tissage des étoffes, chaque individu voyait s'accroître les chances d'un meilleur salaire; si la continuité du travail était ainsi constante, si la mode, devenant toujours plus capricieuse, l'on pouvait satisfaire ses goûts sans s'astreindre à des sacrifices que nécessitent de nouvelles combinaisons dans la disposition du métier. C'est avec l'accomplissement de ces trois conditions que nous avouons qu'il y a amélioration progressive dans la classe des tisseurs d'étoffes de soie.

De 1800 à 1812, le nombre des métiers s'est élevé à environ 12,000; l'uni, la grande, la petite tire (1), le petit façonné, tels ont été les genres de fabrication de cette première période de la renaissance de l'industrie lyonnaise. Alors la concurrence n'avait pas ce degré d'activité qui actuellement prive de sécurité les intérêts engagés dans l'industrie et le commerce; aussi le salaire présentait une moyenne de quatre à cinq francs par jour pour la fabrication des étoffes d'une modique importance, comme le petit façonné. La même disposition de métiers, dans beaucoup de cas, se continuait jusqu'à ce que les différents appareils tombassent de vétusté. Celui qui écrit ces lignes, fils de chef d'atelier, et chef d'atelier lui-même actuellement, affirme avoir vu des métiers marcher pendant cinq années sans interruption et sans autre frais que ceux qui sont inhérents à la fabrication. Dans le moment actuel, il serait difficile de trouver un cas analogue. Maintenant, que l'on compare la moyenne du salaire que nous avons citée avec celle mentionnée dans le rapport de M. le préfet du département du Rhône au Conseil-général dans la session de 1845. Cette moyenne de salaire, d'après le chiffre officiel, est de trois francs pour la fabrication des étoffes riches, et de 1 fr. 50 pour celle des étoffes ordinaires. (Il est bien entendu que ce salaire comprend le revenu entier du métier, revenu qui se partage ensuite avec l'ouvrier.) Les charges de l'époque de la période ci-dessus étaient-elles plus considérables? La génération actuelle peut parfaitement s'en souvenir, le pain, la viande, le vin, les loyers, le chauffage, tous les objets de première nécessité, étaient incontestablement moins chers, nous défions qui que ce soit d'affirmer le contraire. Ainsi donc, si l'on trouve à une époque précédente un salaire plus élevé, des charges moins pesantes, et que de l'autre, on trouve un salaire plus réduit et des charges plus lourdes, que deviennent donc ces allégations pompeuses d'amélioration pour les ouvriers tisseurs? Ces allégations, pour eux, se traduisent en une bien amère dérision!

(La suite au prochain numéro.)

Nous avons reçu, JEUDI SOIR, une lettre de M. Vignaud père, sur laquelle nous n'avons pu faire aucune réflexion, notre journal étant tout composé à ce moment. Nous observerons à cet égard pour l'avenir que nous ne pourrions nous occuper d'aucune réclamation, qui ne nous parviendrait pas

(1) La grande tire consistait dans la confection des étoffes à grand dessin, comme celles destinées aux ameublements et ornements d'église. C'est dans ce cas que l'on se servait du simple qui était un assemblage de cordes disposées parallèlement entre elles toutes ensemble perpendiculaires au sol. Leur nombre équivalait à celui des crochets de la mécanique Jacquard, et chacune de ces cordes avait la même fonction que ces derniers en agissant sur un appareil nommé cassin. La petite tire consistait dans la confection d'étoffes moins importantes, mais dont les des sins, quoique (tant beaucoup moins étendus que ceux des étoffes à la grande tire, l'étaient encore trop pour les ressources mécaniques que l'on avait à sa disposition: des lrs. bien que les métiers de ce genre d'étoffe fussent montés à lisses se mouvant par des pédales que pressait l'ouvrier on les faisait agir par une autre action, que l'on appelait *tire le bouton*.

Odette... Tout à coup, au moment où Bedford proclame sa déchéance devant le peuple, il revient à lui, se relève indigné, énergique comme aux beaux jours de sa jeunesse, repousse le duc de Lancaster, et son peuple, ivre de joie, répète avec lui: Mort aux anglais, etc.

Bedford ne cède pas encore la partie. Le roi, accablé par les événements de la journée s'est endormi en écoutant la *chanson d'Odette*; soudain apparaissent des fantômes, et au milieu d'eux le spectre de la forêt du Mans, qui lui prédit qu'il mourra de la main de son fils. Epou vanté, plus fou que jamais, il appelle à son secours, et lorsque le Dauphin arrive au signal indiqué par Odette pour l'entrevue qu'elle ménageait au père et au fils, celui-ci est saisi par les anglais, accusé par le roi lui-même.

Entre-temps, des seigneurs fidèles au rendez-vous attendent au bord de la Seine que le Dauphin vienne les chercher pour les conduire contre les anglais. Charles, prisonnier, ne viendra pas, mais Odette se présente; elle le mène à St-Denis, où le Dauphin doit être jugé; ils arrivent assez tôt pour le sauver, et le roi, recouvrant encore une fois sa raison, expire en reconnaissant son fils et en répétant:

Mort aux anglais,

Jamais, jamais en France, etc.,

Tout cela fait cinq actes, passablement écrits, avec quelques situations dramatiques. Le personnage du roi seul m'a paru bien tracé; quant à Odette, c'est une mauvaise édition de Jeanne d'Arc. Pour ce qui est de la musique, il ne m'appartient pas de la juger. Certains disent qu'elle manque d'originalité; nous le croirions volontiers. Après tout, si les mélodies sont rares dans l'œuvre de M. Halévy, on y trouve du patriotisme, cinq ou six morceaux remarquables, brodés sur un fond médiocre, et de grands effets de cuivre: c'est plus qu'il n'en faut pour justifier un succès.

Parlons maintenant de nos chanteurs, parlons surtout de Flachet, le héros de la soirée. Il est impossible de dire avec quel charme, quelle expression douloureuse, expansive, il a chanté et il a joué sa partition. Le duo des cartes a été savamment nuancé, et quand il a dit la mélancolique phrase: *Chante, chante, gentille Odette*, la foule conivée trépi gnait, battait des mains; à foire crouler la salle. Mme Elchefeld n'a pas compris son rôle, elle l'a joué froidement. Nous voudrions que cette

au moins le mercredi; car notre feuille est toujours composée entièrement et corrigée le jeudi soir, afin d'être mise en page et tirée le vendredi, et enfin servir à la distribution qui commence le samedi matin. Il nous serait donc matériellement impossible de faire mieux ou autrement.

Quant à la lettre de M. Vignaud, elle se trouve dans un autre cas, et tout nous porte à croire que l'heure avancée à laquelle elle nous a été envoyée était un dessein prémédité à l'avance pour en empêcher l'insertion. Ce qui nous le prouverait encore plus, ce sont les termes dans lesquels elle est construite: car on ne peut espérer qu'un journal publiera une lettre qui contient de grosses injures contre sa rédaction. Les personnes qui ont donné de si bons conseils à M. Vignaud étaient probablement intéressées au genre de publicité donné dimanche à la susdite épître; mais nous sommes bien aise de leur prouver qu'en nous accusant de mauvaise foi, ils ont mis à nu une DÉLOYAUTÉ qui n'a pas lieu de nous surprendre.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de revenir si souvent sur une affaire que nous croyions terminée depuis longtemps, par les mots que renfermait notre numéro du 8 novembre; il n'en a pas été ainsi. M. Vignaud veut absolument nous prendre à partie et nous rendre responsables de la réclamation de M. Charmetton; voilà, certes, une singulière prétention, quels rapports avons-nous avec ces messieurs? cette réclamation sort-elle de notre rédaction ordinaire? De quels raisonnements que l'on se serve, on aura de la peine à prouver qu'un écrivain soit responsable d'autre chose que des passages qu'il écrit. Quand on nous apporte une annonce, qui contient l'éloge de la marchandise à vendre, garantissons-nous, par hasard, la marchandise vendue, et l'acheteur a-t-il le droit de nous menacer de la *vindicta publica* et de celle des lois parce que les achats sont de mauvaise qualité. Vraiment, cela est trop absurde pour s'y arrêter, et nous ne concevons pas que l'on puisse partir de là pour attaquer notre impartialité.

Nous avons refusé et nous refusons encore d'insérer une lettre qui contient à notre égard des termes outrageants. M. Vignaud peut se faire renseigner près d'un avocat, qui lui apprendra que la loi ne peut nous forcer jamais à l'accepter telle qu'elle est écrite. Nous ne nous serions pas refusé à le faire, si elle contenait d'autres expressions: l'accusation qu'il nous porte est donc fautive et dénuée de fondement. M. Vignaud a un procès, il peut faire exécuter la sentence du Conseil, dit-il; hé! mon Dieu! qu'il le fasse et qu'il nous laisse en paix; peu nous importe, nous le répétons; ce procès n'est pas le nôtre, et ce débat est déjà trop long.

Quant aux insinuations et aux injures que contient son factum, nous-en laissons la responsabilité à qui les a écrites, et n'avons par l'intention d'amener la discussion sur un pareil terrain; du reste, l'explication franche des faits démontre la fausseté de semblables inculpations, et le but de tout ce bruit est trop facile à reconnaître pour que l'opinion publique n'en fasse pas justice.

Conseil des Prud'hommes.

Présidence de M. BERTRAND.

AUDIENCE DU 24 DÉCEMBRE 1845.

La cause de Dombon et Reybeir a de nouveau été appelée à l'audience de ce jour. Déjà précédemment un jugement avait été rendu sur cette affaire, lequel allouait à Dombon une indemnité pour frais de montage et renvoyait les parties pardevant les arbitres désignés afin d'en fixer la quotité, le sieur Reybeir ayant allégué aux arbitres qu'il avait des témoins à faire entendre pour établir qu'il a dans le temps refusé de donner à Dombon la garantie de suite d'ouvrage qu'il lui demandait. Les arbitres ont renvoyé les parties devant le grand Conseil pour statuer sur cette tardive présentation de preuves.

Aujourd'hui, le sieur Reybeir produit un témoin chef d'atelier travaillant pour sa maison, qui déclare avoir entendu le sieur Reybeir refuser à Dombon l'engagement de garantie de suite, pour un temps déterminé, que ce dernier lui réclamait.

dame eût plus souvent le *diable au corps*, suivant l'expression énergique de Diderot; — alors elle nous épargnerait peut-être quelques roulades; — si on laissait faire Mme Elchefeld elle mettrait certainement l'air de grâce de *Robert* en vocalises parlées...

M. Delavard a chanté sans méthode et sans voix.

L'échec essuyé par notre grand premier ténor nous remet en mémoire une incartade de la *Gazette des Théâtres*, à propos d'une autre chute, plus élatante encore. Voici le fait:

En rappelant les sifflets qui ont accueilli Dupré dans notre ville, la *Gazette des Théâtres* lance ce petit speech à l'adresse des profanes:

« Les canuts lyonnais, dit-elle, ont pensé que, l'affiche portant: *grand 1^{er} ténor*, Dupré devait avoir au moins 6 pieds, ils ont sifflé parce que notre sublime chanteur n'en a que 5. »

Voici, certes, une bonne plaisanterie, comme cela est spirituel et de bon goût! pour un journal bien élevé, la *Gazette* se montre de bien mauvaise compagnie. Nous lui répondrons deux mots seulement:

Quand Dupré était bon, ceux qu'elle appelle si dédaigneusement *canuts* l'ont applaudi de grand cœur; quand il n'a plus présenté que l'ombre d'un chanteur, qui a gardé les mêmes prétentions en perdant ses moyens, alors ils l'ont sifflé; et leur exemple a été suivi sans doute par les *matelots* de Marseille et les *portefaix* de Nîmes. Voici nos dandys bien humiliés, on leur donne le nom d'honorables travailleurs, dont tout le tort est d'être moins bien parés, mais qui ne mettraient jamais leurs mains durcies par le travail, au service des chevaliers placés sous le lustre, parmi lesquels la *Gazette* ne craint pas de s'enrôler.

Grâce à la *Gazette*, — qui eût été, cette fois, impardonnable, — nous allons oublier Mme Beaucourt. La représentation du *Diable à quatre* a été pour elle l'apothéose d'un triomphe aussi grand que mérité. Je renonce à dire sa grâce, sa légèreté, sa désinvolture charmante; un sylphe seul pourrait le faire convenablement, et Dieu sait que je ne suis pas un sylphe....

Aux Célestins, les choses se passent comme devant: de grands drames et de petits vaudevilles. Pour le drame on sert les *Chevaux du Carrousel* et la *Sœur du Muletier*, qu'Alexandre et Luguet surtout, font applaudir à force de talent. — Ce sont de longues épopées, qui

Dombon demande si le témoin était présent lorsque la disposition lui a été donnée, et s'il a connaissance des paroles et faits qui ont eu lieu lorsque la remise lui en a été faite. Sur sa réponse négative, Dombon affirme avoir été deux fois au magasin pour cet objet avant de conclure, et produit un témoin, monteur de métiers, qui déclare avoir eu la disposition entre ses mains pour monter les deux métiers, et même avoir été auprès de M. Reybeir pour s'entendre avec lui pour l'exécution de son contenu.

Le Conseil a maintenu son premier jugement et renvoyé de nouveau devant les mêmes arbitres pour régler la quotité de l'indemnité due.

Aparcel réclame à Michel et Meynier la rectification d'un grand nombre d'erreurs faites à son préjudice sur son livre lors du règlement de compte, qui eut lieu il y a environ six mois. Il signale notamment un grand nombre de pièces dont le déchet serait fixé à un taux inférieur à celui des autres; faisant remarquer au Conseil que la rectification de ces erreurs changerait son solde en une avance de matières de 600 grammes. MM. Michel et Meynier font observer qu'une transaction eut lieu lors dudit règlement, laquelle est facile à constater par l'examen du livre du chef d'atelier, attendu qu'une bonification assez considérable est portée à son avoir en déduction du solde existant.

Le Conseil a rendu le jugement suivant dont le dispositif est ainsi conçu: Attendu qu'il y a eu transaction à la date du règlement et que l'époque en est trop éloignée, le Conseil déboute Aparcel de sa demande.

Page réclame à Caille et Lempereur une somme de 2500 f. montant des façons, qui lui sont dues par cette maison; faisant observer qu'après plusieurs défauts, on l'amuse continuellement par des ajournements successifs. Caille et Lempereur reconnaissant devoir ladite somme, le Conseil ordonne qu'elle soit payée immédiatement.

Denis a exercé une contravention contre Monnery, qui occupait un ouvrier, dont le livret est chargé d'une somme de 10 fr. 50 cent. Monnery demande la nullité de la contravention, disant que l'ouvrier s'est présenté chez lui comme pour une visite que pendant son absence il est monté sur le métier, et que c'est dans ce moment que les témoins l'ont surpris.

Le Conseil, n'admettant pas ces raisons pour suffisantes, prononce que la contravention est valable, et condamne Monnery à donner la somme de 10 fr. 50 cent. montant de la dette de l'ouvrier contre lequel il aura son recours.

Mme Emard, devideuse, demande la résiliation, avec indemnité, de l'acte d'apprentissage de Mlle Rigaud, pour cause de soie gâtée par sa faute, et ayant occasionné un solde de 4,000 depuis quatre ou cinq mois. L'apprentie avoue qu'elle a jeté une flotte de soie qu'elle ne pouvait pas dévider; en outre, il est établi que l'apprentie était souvent seule dans l'atelier.

D'après ces considérations, le Conseil, reconnaissant que Mme Emard, par ses absences, donnait trop de facilité à son apprentie pour mal faire, résilie la convention, et condamne Mlle Rigaud à 50 fr. pour toute indemnité.

Nous avions promis de revenir sur une dernière affaire présentée au Conseil des Prud'hommes et qui fut ensuite renvoyée à l'arbitrage. — Nous voulons parler de la cause de MM. Broche et Mattéo, négociants, contre Terrailon chef d'atelier, en raison d'un échantillon que les premiers avaient saisi entre les mains de leurs confrères, MM. Roque père et fils. Quelques observations, selon nous, pourront jeter un peu de lumière sur la question de jurisprudence.

Il est dans la partie des tuelles un usage abusif, il est vrai, mais qui n'en existe pas moins et qui autorise le chef d'atelier à se servir d'un échantillon, souvent de la pièce même d'un

défient la critique la plus expérimentée; les auteurs eux-mêmes n'en feraient pas le compte-rendu. Quant aux vaudevilles, je n'en ai vu qu'un, et je vais vous le conter simplement.

Mlle Phrasie adore un aimable virtuose, son cousin plus ou moins germain, — le vaudevilliste m'inspire, — elle est bien excusable, la pauvre fille; ce virtuose n'est rien moins qu'un chapeau-chinois délirant; il n'y avait pas moyen de résister à tant de séductions. Mais l'amoureux part avec son régiment, et Phrasie, qui n'est pas une Pénélope, ne tarde guère à écouter un autre séducteur, M. Polydore, et un épiciier, qui se fait appeler Jean et Jérôme, afin de cacher à sa femme ses nombreuses infidélités. — O! chapeau-chinois où es-tu! — Polydore est fort inférieur à Ulysse, — au cousin; — il ne joue pas même du flageolet, du bucolique flageolet; mais en revanche les écus de l'épiciier suffisent presque aussi bien que les clochettes du chapeau-chinois... puis ils arrivent à Phrasie sous la forme de café, de chocolat, de cassonnade, etc. Phrasie, qui pour être dilettante n'est pas moins gastronome, va se laisser toucher tout à fait, lorsque Polydore découvre dans un pot de fleurs, présent de Jérôme, près d'un pain de sucre, un billet on ne peut plus doux. — Polydore, guidé par son amour, démasque le traître épiciier aux yeux de tout le monde, excepté de Mme Jérôme, — et le pot aux roses est découvert. — Dans ces entrefaites survient Ulysse, — que dis-je, Ulysse, le rusé grec jouait-il du chapeau-chinois? — survient le virtuose; Jérôme déguisé trouve grâce devant sa femme, à l'aide d'une feinte ingénieuse; Polydore, convaincu de son infériorité, s'en tire je ne sais comment, et Phrasie, bourrelée de remords, se jette néanmoins dans les bras de son cher chapeau-chinois, qu'elle épouse pardevant M. le maire.

— Voilà le *Pot aux Roses*.

Hélas! tout n'est pas roses dans le métier de vaudevilliste, — ni dans celui de critique.... n'ajoutez pas: ni dans celui de lecteur.

Le négociant, pour aller demander de l'ouvrage chez un autre. Le négociant qui accepte les conditions peut garder ledit échantillon, faire exécuter le même genre, sans qu'il y ait contrefaçon. La propriété de la nouveauté appartenant au chef d'atelier, la contrefaçon n'existe que dans le cas où le même dessin est copié, ou encore, si le négociant faisait servir à son profit les cartons lus pour un confrère et confiés à l'ouvrier. Dans ce cas l'un et l'autre seraient indubitablement coupables et sévèrement punissables, car il y aurait abus de confiance. Mais dans le cas qui se présente, ôtez au chef d'atelier la facilité de se servir d'un échantillon pris sur votre pièce, comment ferait-il alors pour aller solliciter de l'ouvrage quand vous lui en refusez? Du reste, l'avantage est réciproque pour les négociants; — ceux-ci seulement auraient à réclamer le montant de la soie gardée pour cet emploi par l'ouvrier. — Si cette question comme beaucoup d'autres n'était encore difficile à obtenir dans une partie où les déchets ne sont pas fixés. Nous ne disons pas que cette nécessité est fâcheuse, car elle fait connaître à un concurrent avide les dessins qui vous appartiennent et sur lesquels il peut se guider: alors il n'y aurait qu'un parti à prendre, ce serait de fixer par un compromis entre négociants et chefs d'ateliers, la nature de leurs droits respectifs et les avantages de la priorité en matière de nouveautés. — Certes, si les négociants voulaient s'entendre, ce mode leur serait fort avantageux et laisserait à chacun une assez belle place. Mais qui voudra s'y laisser prendre de nouveau? on sait comment certains d'entre eux entendent l'observation des contrats et des engagements de la signature. Il vaut bien mieux se ruiner et ruiner les autres par la concurrence. Insensés, qui avez des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre!

COMMUNICATIONS.

Ayant reçu les explications nécessaires au sujet de cette lettre, nous l'imprimons, comme toujours, sous la responsabilité de son auteur.

« Lyon, 16 octobre 1845.

« Monsieur le Rédacteur,

« On est souvent alarmé de la manière dont procède la police à l'égard des citoyens; car ses agents, dans le but probable de prouver leur aptitude et leur empressement à remplir leurs fonctions, outrepassent leurs devoirs, en s'exagérant leur importance personnelle.

« Le sieur B., domicilié à la Croix-Rousse, fut arrêté à la Guillotière, au moment où il faisait changer une pièce de 1 f. 50 c., qui, à son insu, se trouvait fautive; on le conduisit à la prison de ce faubourg, où il passa la nuit.

« Que devait faire, selon moi, la police pour éviter à un homme seulement en prévention, et sur des indices aussi légers, la honte d'une incarcération?

Interroger le prévenu, et, d'après ses réponses, se transporter à son domicile, prier sa femme de prendre avec elle une personne recommandable et connue pour vérifier l'identité du prévenu.

« Mais non; on le met tout simplement en prison, et avant même d'avoir rendu plausible le fait d'émission de fausse monnaie avec connaissance de cause. Le lendemain, on l'abreuve de honte; on lui met les fers aux mains, on le promène de boutique en boutique; on lui fait traverser Lyon comme un condamné, et c'est alors seulement qu'on s'inquiète de savoir s'il est réellement coupable. Sur le résultat infructueux des perquisitions, on le remet à la prison de la Croix-Rousse, où de fait, sans jugement et sans appel, il est condamné à y passer une autre nuit.

« Je ne ferai pas de commentaires sur ces procédés qui parlent d'eux-mêmes; je ne dirai rien de ces perquisitions faites sans ordonnance qui les légalisent; je laisserai le lecteur réfléchir sur les conséquences de cette diffamation publique et silencieuse, sur cette promenade ignominieuse d'un innocent.

« Je demanderai seulement si celui qui prendrait la montre, la bourse de quelqu'un et la poserait sur la voie publique, où elle serait ramassée par un passant, ne serait pas aux yeux de la justice et de la morale le seul responsable et coupable en même temps.

« En d'autres termes, si ceux qui, dans un zèle aveugle, ont terni la réputation d'un citoyen, ne sont passibles, sinon de réparation, au moins du blâme public.

« En un mot, si le fait raconté plus haut n'est pas de nature à ouvrir les yeux des agents supérieurs de la police.

« Je termine, Monsieur, une lettre bien trop longue, je l'avoue, mais à laquelle je ne crois rien pouvoir retrancher, espérant que votre loyauté et votre impartialité hautement connues vous porteront à donner de la publicité à cette petite réclamation, qui n'a pour but que d'atténuer l'effet qu'a pu produire sur un de mes concitoyens une démarche un peu trop hasardeuse de la police, démarche que je déplore du plus profond de mon âme.

« Agréez, Monsieur, les sentiments avec lesquels je suis, etc.

« Un de vos abonnés, X*** »

Industrie Lyonnaise.

M. Bordeau chef d'atelier, rue du Mail, n° 18 et 20, a imaginé une combinaison de montage de métier qui peut présenter de grandes ressources pour la fabrication des étoffes façonnées fond satin damassé. Ce montage, bien qu'il y ait plusieurs cordes au collet sur le même point de l'étoffe, ce qui ordinairement nécessite l'emploi des tringles, n'en exige aucune, il a conséquemment le même effet qu'un montage au fil sauf la découpe du dessin, qui est toujours plus grossière.

Contrairement à tous les effets d'armure, que l'on a pu obtenir avec le montage à plusieurs fils au mailloin ou à plusieurs cordes au collet, effets qui étaient nécessairement toujours généraux; l'on peut avec le montage de M. Bordeau varier son armure à l'infini et lui faire suivre toutes les formes du dessin. C'est là un avantage éminent pour la fabrique qui permettra de varier l'article fond satin, qui est déjà bien usé

Le fabricant ou le dessinateur qui comprendront bien ce montage, pourront en tirer un parti très-avantageux.

Le susdit chef d'atelier ne fait pas mystère de sa combinaison; animé d'un sentiment d'intérêt général pour l'industrie lyonnaise, il se fait un plaisir de l'expliquer: ainsi les personnes qui seraient dans l'intention de mettre à profit ce nouveau système de montage, trouveront toujours ce digne chef d'atelier disposé à donner toutes les explications désirables à ce sujet.

Chemins de Fer.

Ce matin, le *Moniteur* contient l'ordonnance suivante:

« Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département des travaux publics, et de l'avis de notre Conseil, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

« ART. 1^{er}. — L'offre faite par les sieurs général comte Baudrand, Charles Laffite, Hippolyte Ganneron, Guillaume Barillon, président et membres du conseil d'administration de la compagnie admise à soumissionner le chemin de fer de Paris à Lyon, est acceptée.

« En conséquence, lesdits sieurs sont déclarés les concessionnaires du chemin de fer de Paris à Lyon aux clauses et conditions exprimées, tant dans la loi du 16 juillet 1843, que dans le cahier des charges coté A, y annexé, et moyennant une durée de jouissance de quarante-un ans quarante-vingt-dix jours, qui courra à dater de l'époque fixée par le cahier des charges pour l'achèvement des travaux. »

On lit dans le *Courrier de la Drôme* qu'une fusion est sur le point de s'opérer entre trois compagnies qui sont sur les rangs pour soumissionner la grande ligne de Lyon à Avignon, avec embranchement sur Grenoble: ce sont les compagnies Ardouin, Compagnie méridionale et Talabot.

On assure que deux de ces compagnies ont déjà fait connaître leur opinion sur la préférence à donner au tracé de l'embranchement. Elles se sont prononcées en faveur de la vallée de l'Isère, la troisième est sur le point de se prononcer sur les études qu'elle a fait faire.

AFRIQUE FRANÇAISE.

On lit dans l'*Akhbar* du 10 décembre:

« M. le maréchal duc d'Isly doit, à l'aide d'un mouvement combiné, tomber sur les Damas, où se trouvent réfugiées les familles les plus influentes de la grande confédération des Flittas. Il paraît, du reste, que cette puissante tribu est au moment de mettre bas les armes et d'accepter les conditions sévères qui lui ont été imposées, et sans lesquelles on n'a pas voulu entrer avec eux en composition. Déjà plusieurs tribus qui les entourent ont livré leurs armes et leurs chevaux de guerre.

« L'agha Djaid s'est vaillamment défendu contre l'ex-émir, poursuivi par la colonne du général Yussuf. Le cheval de l'émir aurait été blessé, et l'agha de la cavalerie régulière, Ben-Coraia, aurait été tué par Djaid lui-même. Par suite du départ de la colonne du général Yussuf, M. le maréchal n'a avec lui que quatre bataillons et peu de cavalerie. Ces forces, du reste, sont suffisantes pour opérer dans les montagnes, où une résistance sérieuse ne se trouve plus organisée sur aucun point.

Lors de la rentrée des cours et des tribunaux, à Paris et à Lyon notamment, des organes du ministère public ont naguère pris pour texte de leurs discours, les questions d'organisation du travail, soulevées par les nouvelles écoles socialistes. En cette occasion, la magistrature a malheureusement fait voir que, faute d'études suffisantes, elle ne connaissait ni le sujet en discussion, ni les vues émises, les données scientifiques, les solutions proposées par les écoles nouvelles. C'est ce que démontre avec autant de modération que de lucidité, l'*Echo de l'industrie*, journal publié par des ouvriers, à la Croix-Rousse, ville-faubourg de Lyon, dans une série d'articles sur le discours de M. Massol, avocat-général, prononcé à l'audience solennelle de la cour de Lyon, tenue le 7 novembre 1845. (*L'Impartial de Besançon*).

CHRONIQUE.

Nominations des Prud'Hommes.

PREMIÈRE SECTION DE LYON. — 212 votants.

M. Falconnet a obtenu 155 voix. Les autres voix ont été partagées entre MM. Saunier et Berger.

DEUXIÈME SECTION DE LYON. — 72 votants:

M. Meunier 44 voix. M. Roussy 28 voix.

PREMIÈRE SECTION DE LA CROIX-ROUSSE. — 194 votants.

M. Barbier 164 voix. M. Milleron 22 voix. Voix perdues 8.

DEUXIÈME SECTION DE LA CROIX-ROUSSE. — 225 votants.

M. Guinet 200 voix. Les autres voix se sont portées sur M. Greppo à l'exception de quelques voix perdues.

— Les habitants de la rue d'Enfer, à la Croix-Rousse, se plaignent depuis longtemps de l'état de délabrement dans lequel on laisse l'entrée de cette rue, du côté de la croix de bois, qui se trouve la partie la plus habitée. Pendant la mauvaise saison, des mares d'eau séjournent dans des creux qu'il serait facile de combler seulement avec quelques voitures de gravier. De plus, le seul réverbère qui existe en cet endroit ne répand aucune clarté, soit qu'il fût également négligé, soit qu'il fût placé trop haut.

Nous éveillons sur ce point l'attention de l'autorité locale, qui, nous l'espérons, fera droit à leurs justes réclamations.

— Lundi dernier, la première représentation des *Trois Mousquetaires*, au bénéfice de M. Auguste, avait réuni une très-grande quantité de spectateurs. Malgré quelques longueurs, cette représentation a été généralement satisfaisante. MM. Lugnet, Dupré, Ambroise, se sont fait principalement

applaudir. — Nous remettons à un prochain numéro une analyse plus complète de cette pièce, que sa longueur et son importance, rendent surtout remarquables.

L'ASSOCIATION.

L'Humanité a sur la terre, sans préjudice du ciel, une destinée de bonheur et d'harmonie. CONSIDÉRANT.

Association... mot tant de fois écrit, tant de fois répété, et si peu compris encore; association... mot si complet, si précis, et cependant si vague, si confus; association... mot aujourd'hui dans toutes les bouches, et qui, semblable à celui d'*organisation du travail*, ne présente généralement qu'une expression vague renfermant un désir, un besoin, mais que nul ne sait ni définir, ni comprendre.

Eh! comment pourrait-il en être autrement;... ce mot, solution du problème d'un ordre social nouveau, n'a-t-il pas été, depuis 1830 surtout, la proie de tous les partis; chacun d'eux ne l'a-t-il pas exploité à l'envi, au point de le rendre incompréhensible?... Lisez la plupart des journaux, et vous nous direz ensuite si ce mot et ceux de *progrès*, *liberté*, *égalité*, *fraternité*, etc... qui forment tout leur bagage philosophique, politique et social, ont une définition uniforme?... Non, évidemment: et cependant ces mots divers sont l'unique base où ils s'appuient; car si vous vous donnez la peine de les retrancher de leur polémique, vous serez tout surpris de ne trouver que des mots entassés, arrangés avec plus ou moins d'ordre et de talent, mais c'est en vain que vous chercherez un principe.

Pour nous qui vivons d'idées, et non pas de mots; pour nous qui avons la prétention de nous appuyer sur un principe, nous cherchons toujours à donner à chaque mot sa véritable signification. Possesseurs d'une science exacte, nous n'employons les termes de cette science qu'avec connaissance de cause; il est donc important pour nous de définir ce que nous entendons par ce terme, *association*, afin que chacun comprenne bien le sens que nous y attachons.

Le mot *association* indique la *réunion libre, volontaire de forces diverses, agissant dans une direction commune, et réalisant par leur combinaison des avantages qui se répartissent ensuite à chaque forces associées, proportionnellement au concours qu'elle a donné à l'œuvre* (1).

Si nous prenons maintenant les choses par leur base, nous dirons: les deux grands faits de l'activité humaine se résument en ces mots: *PRODUIRE pour CONSOMMER*.... En effet, est-il un seul de nos mouvements, de nos faits, de nos gestes, qui ne se rattache pas à la satisfaction de l'un de nos besoins soit physique, soit moral? Si donc la *production* est une condition qui nous est essentielle, si de cette production dépend notre bien-être, soit matériel, soit moral, il est donc évident que plus la production sera grande, plus nos besoins seront largement satisfaits. D'où vient donc que le contraire a lieu, et que précisément celui qui produit le plus n'a presque rien? C'est que nous sommes sous le régime du *morcellement individuel*, qui est l'inverse de l'*association*. Le morcellement caractérise notre société par le règne de l'incohérence, de l'oppression, de la fourberie, de la misère, de l'égoïsme, de la guerre et de tout les fléaux qui ravagent le globe. Tandis que le règne de l'association une fois mis en pratique réalisera un état social, où nous brillerons au contraire, par la richesse, la liberté, l'ordre et la justice; enfin, l'union des individus, des peuples et des rois, sera le fait qui caractérisera la destinée de l'homme et sa royauté sur le globe.

Si nous recherchons maintenant quels sont les principaux éléments qui concourent à la production, nous les voyons au nombre de trois seulement, qui sont: l'*intelligence*, les *capitaux* et le *travail*. En effet, l'*intelligence* crée, innove; les *capitaux* mettent l'innovation en chantier, et les bras l'exécutent. Vous le voyez ce grand problème de réforme sociale, cet épouvantail moderne réduit ainsi à sa plus simple expression, n'est plus qu'un problème d'enfant. Oui, d'enfant; en voulez-vous une preuve? Eh bien! faites lire à tous les bambins de nos écoles, les lignes qui suivent, et vous nous direz ensuite s'il en est un seul qui n'ait pas compris tout ce qu'il aurait de juste, de rationnel, dans l'application du principe d'association tel que nous l'entendons. « Si notre activité, notre travail a pour unique résultat la *production de toutes richesses*, et que pour créer ces richesses, il faille mettre en jeu nos trois forces, nos trois moteurs, c'est-à-dire notre *intelligence*, nos *capitaux* et nos *bras*, il faudra donc pour que le bonheur, l'ordre et l'harmonie règnent dans toutes les parties du corps social, que les trois forces qui concourent à la production de tout bien soient *associées* et retirent chacune leur part de produit et de bien-être, proportionnellement au concours qu'elles auront apportés, et tout est dit. » En effet, lorsque vous aurez associés les hommes de talent, les capitalistes et les travailleurs, ces trois puissances créatrices; lorsque ces trois forces retireront chacune une part des bénéfices résultant de leur coopération, selon que chacune aura fourni, soit en *travail*, en *capital* et en *talent*, vous verrez ces trois classes, aujourd'hui divisées et ennemies, unies dans une même voie et marcher de concert au sein même du bonheur à la perfectibilité humaine, alors plus de soucis, plus de crainte pour celui qui possède; mais aussi plus de privation, plus de douleur pour le simple travailleur.

Courage donc et foi!... Que tous les hommes de bonne volonté s'éclaircissent et unissent leurs efforts... Les temps sont proches, les faibles deviendront forts, et ceux qui souffrent seront soulagés; courage donc, car bientôt va poindre à l'horizon le soleil qui doit éclairer le premier beau jour de l'humanité glorieuse et délivrée!... Ne vous endormez pas dans le froid linéol de l'indifférence, n'imites pas non plus ceux qui, incapables de grand dévouement viennent toujours jeter la pierre à ceux qui se vouent à l'œuvre sainte de l'apostolat; joignez-vous au contraire à tous ceux dont le cœur noble et généreux travaille avec ardeur au salut social, et à l'affranchissement du monde.

REYNIER, chef d'atelier.

(1) Exposition abrégée du système phalanstérien par Considérant.

FAITS DIVERS.

AGIOTAGE. — Depuis quelques jours des courriers traversent Chalon-sur-Saône, ils ont des relais particuliers : ce sont des estafettes qui portent à franc-étriers à Lyon et à Marseille les cours de la Bourse de Paris et réciproquement.

(Impartial de Besançon.)

MISÈRE. — Le Maire du 12^e arrondissement vient d'adresser aux habitants de Paris une circulaire dans laquelle il fait appel à la « charité inépuisable des classes riches et aisées de la société, » et constate une fois de plus que la population indigente augmente chaque année; elle s'élève aujourd'hui à 13,907 individus.

(L'Atelier.)

UNE MEUTE. — M. le duc de Nemours vient de se créer un magnifique équipage de vénerie, il se compose de 150 chiens et d'un grand nombre de valets. La résidence de la meute est à Fontainebleau.

(Idem.)

M. le duc prend bien mal son temps pour afficher un luxe aussi singulier.

JOURNAUX POLITIQUES. — M. Terson, directeur de la *Revue des droits du peuple*, vient d'être condamné à 4 mois de prison et à 100 fr. d'amende pour excitation à la haine entre les diverses classes de la société.

COMMERCE DE LA SOIE. — Un chargement de soie écru venant de Chine et de la valeur d'environ 400,000 francs de banque, est arrivé ces jours derniers à Hambourg. La moitié de cette soie va être transportée en Angleterre, l'autre est destinée à une fabrique allemande. C'est pour la première fois qu'une aussi grande quantité de soie chinoise arrive en Europe. Il est présumable que les articles de soie vont subir une baisse considérable, car des parties de soie assez importantes, venant du même pays, sont en route en ce moment.

(Démocratie pacifique.)

UN FRÈRE D'ARMES. — On lit dans la *Gazette de Metz* : Voici une belle action qu'on est heureux de citer dans ces temps d'égoïsme : le capitaine-trésorier du 3^e d'artillerie a été volé il y a trois jours; il a reçu de son confrère du 2^e léger une lettre où se trouve le passage suivant : « Cher camarade, j'apprends le malheur qui vous est arrivé; je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous; mais je suis capitaine comme vous, et par conséquent de la même famille. J'ai pour le moment 1,000 fr. d'économie; acceptez-les, vous me les rendrez quand vous pourrez. SERVIÈRE. »

BIBLIOGRAPHIE.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

Par FOREST.

Depuis quelque temps, la *librairie sociétaire* publie un grand nombre de brochures destinées surtout aux travailleurs. Ce sont en général des expositions très-abrégées du système phalanstérien, des aperçus rapides sur quelques portions de la question sociale. Tous ces petits livres, dont le prix ne s'élève jamais au-delà d'un franc, sont éminemment propres à la vulgarisation des idées apportées dans le monde par Fourier, et qui sont appelées dans un avenir peut-être peu éloigné à modifier profondément l'état de la société. C'est donc encore de *l'Organisation du travail* que nous allons nous occuper aujourd'hui; cette question est à la fois de l'intérêt le plus pressant et le plus élevé. Car elle a pour objet de porter remède au sort précaire et misérable que fait à la grande masse des travailleurs notre vicieux régime industriel; elle a pour objet l'amélioration morale et matérielle de l'humanité.

Au premier pas fait dans cette route, le but que Fourier se proposait d'atteindre fut dépassé. Il comprit bien vite que le problème ne serait qu'un jeu pour celui qui saurait rendre le travail attrayant. Cette question étant résolue le travail est organisé, le vœu des riches est accompli; ils n'ont plus à redouter les bouleversements sociaux. Mais quelle brillante perspective pour les prolétaires qui, aujourd'hui travaillent sans relâche pour arracher à la société égoïste une misérable existence qui n'est pas même assurée à leur vieillesse! Alors associés aux riches devenus les compagnons de leurs travaux; réunis de cœur et d'intérêt, rivalisant de zèle et d'ardeur, tous se rallieront pour le maintien et le développement de l'harmonie sociale. Car travail sera devenu plaisir.

Faire une analyse aussi exacte que possible des conditions actuelles qui inspirent dans le travail le dégoût et l'ennui; en débarrasser le milieu social et le mettre en parfaite harmonie avec nos goûts, nos facultés, nos passions; telle est la marche qui se présente tout naturellement pour résoudre la question, tel est l'ordre adopté par M. Forest dans sa brochure.

« Le travail est répugnant, dit-il,

1^o Parce qu'il s'exerce dans des lieux ou des ateliers inélagants et souvent insalubres;

2^o Parce qu'il isole le travailleur ou le met en contact avec des êtres qu'il n'aime pas;

3^o Parce qu'il est non divisé, chargeant le même individu de tout les détails, de toutes les parties d'une même fonction;

4^o Parce qu'il est continu, ne permettant pas la variété d'occupations;

5^o Parce qu'il ne met en jeu nulle émulation, nulle rivalité;

6^o Parce qu'il n'est pas honoré;

7^o Enfin, parce qu'il ne rallie pas chaque œuvre particulière à une œuvre sociale ou d'ensemble.

« Ce n'est donc pas en lui-même qu'il faut placer la cause de cette répugnance marquée que généralement il inspire, mais dans les conditions extérieures qui l'entourent; et, bien évidemment, si l'homme est aujourd'hui fainéant, paresseux, ennemi du travail, ce n'est pas sa nature qu'il faut en accuser, mais le milieu où cette nature agit; d'où la conséquence toute naturelle qu'il faut songer enfin à modifier, à changer ce milieu. »

Le milieu dont il s'agit ici, c'est le phalanstère; c'est-à-dire un vaste édifice plus beau que tous les palais des rois, où chacun peut se loger à sa fantaisie; où les ateliers bruyants sont éloignés des fonctions paisibles; où les familles ne sont

plus entassées les unes sur les autres comme aujourd'hui; où l'on ne voit plus réunis dans une même salle infecte les pères, les mères, les fils et les jeunes filles; où la circulation se fait toujours sans encombre, à l'abri des injures de l'air; où l'on peut aller au bal, au spectacle, sans connaître ni le froid, ni la boue; où des cours magnifiques, des jardins superbes sont à la disposition de tous, des riches et des pauvres. Et qu'on ne crie pas à l'utopie! cet édifice unitaire permettra de réaliser des bénéfices énormes, qui suffiront bien au-delà pour qu'on puisse le décorer et le meubler avec un luxe inconnu aujourd'hui, même aux rois de la finance. Au lieu de 300 feux de cuisine et de 300 ménagères, on n'aura plus que 4 ou 5 grands feux et une douzaine de personnes expertes, préparant des services de divers degrés assortis à plusieurs classes de fortune. A 300 greniers, 300 caves placés et soignés au plus mal, on substituera une seule cave, un seul grenier bien placé, bien pourvu d'attirails et n'occupant que le dixième des agents qu'exige la gestion morcelée. Comptez en outre, si vous le pouvez, les bénéfices qui résulteront des travaux de tous les habitants du phalanstère. Aujourd'hui les les trois quarts des femmes, des enfants, des domestiques, tous les hommes qui composent les armées de terre et de mer, les notaires, les avoués, les avocats, les magistrats sont employés à des travaux improductifs. Ajoutez encore les oisifs, les gens sans aveu, les mendiants, etc... et vous verrez que dans notre civilisation, que certains esprits veulent encore nous donner pour le plus grands progrès de l'esprit humain, la moitié des hommes consomment et ne produisent pas : de là des pertes incalculables. Mais il y a bien d'autres économies encore à réaliser. Aujourd'hui cent laitières portent au marché cent brocs de lait; autant de sacs de grains à vendre, autant de villageois qui vont perdre une journée dans les cabarets de la ville : au phalanstère, un char à souches conduit par un homme et un cheval suffira pour expédier tous les grains et toutes les denrées.

Je serais loin d'en finir, si je voulais énumérer complètement les richesses colossales qui naîtront de l'association; la suppression des murs de clôture, des haies, la répartition des différentes cultures suivant les convenances du terrain; la réunion des avantages de la grande et de la petite propriété; la répartition des différentes cultures suivant les convenances du terrain; la conservation de toutes les denrées qui se trouvent constamment à l'abri du vol et de la dévastation; l'aménagement des eaux pour les irrigations générales; le choix des meilleures graines d'année en année sur des quantités considérables; l'emploi des machines dans une multitude d'opérations où on ne peut les employer aujourd'hui par suite du morcellement. Ainsi, on le voit, s'il est possible d'organiser la société de manière que le travail inspire autant de joie et d'ardeur qu'il présente actuellement de dégoût et d'ennui, s'il est possible de rendre tous les hommes solidaires, de les réunir par les liens puissants de l'amitié, du dévouement et du bonheur, aucun être dans le monde n'aura plus à s'inquiéter de son existence, le règne de Dieu sera arrivé, la parole du Christ sera accomplie : cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste (nourriture et vêtement) vous sera donné par surcroît.

M. Forest a surtout insisté dans sa brochure sur les procédés pratiques au moyen desquels il est possible de rendre le travail attrayant. Nous ne doutons pas que le lecteur consciencieux reste persuadé qu'il n'y a rien dans cette théorie qui ne soit parfaitement réalisable, conforme en tout à la nature de l'homme, qu'elle ne supprime aucun des nobles penchants, et qu'elle leur donne au contraire la facilité de se développer dans toute leur grandeur, de s'exalter jusqu'au plus bel enthousiasme. Éléance des ateliers, travail en commun par groupes de personnes amies et reliées entr'elles par affection et sympathie, et réunions joyeuses, exercice parcellaire, situations contrastées, changements de scène, incidents piquants, nouveautés propres à créer l'illusion, vocations assorties, émulation ardente entre les groupes contigus, ligue intérieure et fougue passionnée d'où résulte l'intimité entre les membres de chaque groupe, et au-dessus de tout cela pour donner le ton et former un accord général, ralliement de chaque œuvre particulière à l'œuvre sociale; telles sont les nouvelles conditions dans lesquelles s'effectuera le travail, telle est l'organisation qui transformera le vieux monde.

(La suite à un prochain numéro.)

Auguste BOCHE et C^{ie}, ayant liquidé leur commerce, MM. les Chefs d'atelier qui ont des livrets à réclamer voudront bien s'adresser au secrétariat du Conseil des Prud'hommes, où ils ont tous été déposés.

Le gérant, J.-B. FAVIER.

ANNONCES.

A VENDRE.

La Collection complète du Journal la *Phalange*, 9 volumes reliés.

S'adresser au Bureau du Journal.

Librairie GIRARD et GUYET, place Bellecour, 21.

HISTOIRE DE LYON

ET DES ANCIENNES PROVINCES

DU LYONNAIS, DU FOREZ ET DU BEAUJOLAIS, depuis l'origine de Lyon jusqu'à nos jours,

par EUG. FAVIER.

ÉDITION POPULAIRE.

60 LIVRAISONS, A 25 CENTIMES.

EN VENTE :

Chez Dorier, libraire, quai des Célestins, 51, et au Dépôt des ouvrages de l'École sociétaire, rue du Commerce, n. 1, au 2^e.

LES JUIFS ROIS DE L'ÉPOQUE,

HISTOIRE DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE, Par A. TOUSSENEL.

Prix broché : — 5 fr.

L'Almanach Phalanstérien, VIGNETTES,

Prix : 50 cent.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL,

PAR F. CANTAGREL.

Deuxième édition, entièrement revue par l'Auteur.

Prix : 4 fr.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

PAR FOREST.

Prix : — 75 centimes.

(Se vend aussi au bureau du journal.)

Chez DENIS, libraire, rue Neuve, à Lyon,

LE LECTEUR,

JOURNAL DESTINÉ AUX JEUNES GENS,

Par M. et M^{me} RILLIET DE CONSTANT,

Paraît tous les mois par livraison de deux feuilles au moins d'impression.

Ou peut s'y abonner pour l'année ou pour six mois, et prendre des numéros séparés.

EXAMEN ET RÉFUTATION

DU

DISCOURS DE M. MASSOT,

Avocat-Général à la Cour Royale de Lyon,

Sur les Réformes Sociales,

AVEC NOTES,

Par

UN SOCIALISTE PHALANSTÉRIEN.

LYON,

DORIER, LIBRAIRE, QUAI DES CÉLESTINS.

PARIS,

LIBRAIRIE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE,

Rue de Seine, 10.

Avis à MM. les Chefs d'ateliers.

Assortiment de Peignes à tisser, de hasard, à vendre à bon marché, à la *Fabrique de Peignes de M. SIMOND-CHAMPAVÈRE*, rue Dumenge, 6, au 1^{er}. — Echanges et réparations sur les métiers.

Déronzière, Chef d'atelier, et Couillet, Tourneur Mécanicien,

Fabricants de BASCULES CONTRE - RÉGULATEURS pour la tension de la chaîne, rue Cêlu, n. 9, à la Croix-Rousse.

BARIL, FABRICANT DE REMISSES,

Côte St-Sébastien, 2, au rez-de-chaussée, près de la place Croix-Paquet et de la rue du Commerce, à Lyon.

Vend soie, fils et coton, en gros et détail; tient remises en magasin, tout confectionnés, dans tous les comptes, en soie et coton, en neuf et de hasard.

MONTÉUR de MÉTIERS,

Rue des Fossés, 21, au 1^{er}, à la Croix-Rousse.

PIAVOUX, BREVETÉ,

sans garantie du Gouvernement,

Pour les CANETIÈRES à défilier pour la laine et le coton, et celles à dérouler pour la soie, avec un nouveau perfectionnement qui met à même de s'en servir pour les ouvrages les plus délicats et pour les Mécaniques rondes.

Toutes les MÉCANIQUES sortant de mes ateliers sont vendues à garantie, pour cinq années, me chargeant d'y appliquer tous mes nouveaux perfectionnements à mes frais, pendant la durée de ma garantie.

Vend aux Chefs d'ateliers à un an de terme, payable par quart chaque trimestre.

Rue Ste-Catherine, 3, Croix-Rousse-lès-Lyon.

LA CROIX-ROUSSE. — IMPRIMERIE DE TH. LÉPAGNEZ.